

Vendredi 2 décembre 2011

[Email](#)

Retour sur l'inauguration de l'école Georges Lapi

[Imprimer](#)

J'ai été ravi ce soir, à plusieurs titres, d'être parmi vous. Tout d'abord parce que le Président du Conseil Général, Arnaud BAZIN, pris ce soir, en tant que Conseiller Général, élu des Coteaux. Il aurait aussi bien pu choisir un de mes collègues, élus d'Argenteuil Est ou C ou Xavier PERICAT qui m'accompagnent une nouvelle fois ce soir.



Ravi donc, d'inaugurer cette école maternelle LAPIERRE et son centre de loisirs, projet, qu'avec mon adjointe Madame RIBEIRO, r mandat de Maire d'Argenteuil.

Ravi enfin, c'est le bénéfice de l'âge, de retracer les circonstances de naissance de ce groupe scolaire que j'ai vu construire.

Vous vous plaisez, Monsieur le Maire, à dire qu'avant vous rien ne se passait dans le monde de l'éducation à Argenteuil. Rien n'est pa depuis longtemps 1ère ville du Val d'Oise et qu'elle ne bénéficie pas depuis si longtemps d'un lycée général.

Au début des années 60, les jeunes lycéens ne bénéficiaient, dans leur enseignement public, que du lycée d'Enghien.

Partager l'article ! Retour sur l'inauguration de l'école Georges Lapierre:

J'ai été ravi ce soir, à plusieurs titres, d'être

Le bâti de LAPIERRE a été érigé pour accueillir l'annexe argenteuillaise du lycée d'Enghien en attendant la livraison du lycée Romain l'école primaire s'est installée.

Aucune réhabilitation ou gros travaux n'avaient été réalisés jusqu'à ce gros projet pour un groupe qui abrite près de 500 enfants. La reconstruction du pôle de restauration commun à l'ensemble du groupe scolaire afin d'améliorer l'accès au réfectoire pour les enfants distincts à chacune des écoles et de disposer d'une cuisine répondant à l'ensemble des normes en vigueur.

Afin de poursuivre la politique de rénovation et d'extension du patrimoine scolaire, la ville d'Argenteuil a décidé de procéder à la rénovation d'une salle polyvalente et de locaux annexes et à la rénovation tous corps d'état des locaux existants de l'école maternelle. La capacité pour 7 classes.

Elle a également prévu la création d'un centre de loisirs maternelle dont la capacité est de 75 enfants.

Voici le détail du financement du Conseil Général :

Ecole maternelle : 1 299 217 € (80% du coût de l'opération) dans le cadre du contrat départemental.

Centre de loisirs : 1 357 124 € (80% du coût de l'opération) dans le cadre du contrat départemental.

Comme vous le voyez, le Conseil Général, en finançant 80% du coût de cette opération marque fortement une de ses priorités en accablant les agents communaux vers le meilleur environnement qu'ils méritent.



Share

Par Georges Mothron

Partager l'article ! Retour sur l'inauguration de l'école Georges Lapiere: J'ai été ravi ce soir, à plusieurs titres, d'être

[Articles les plus commentés](#)

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#)

...

Share